

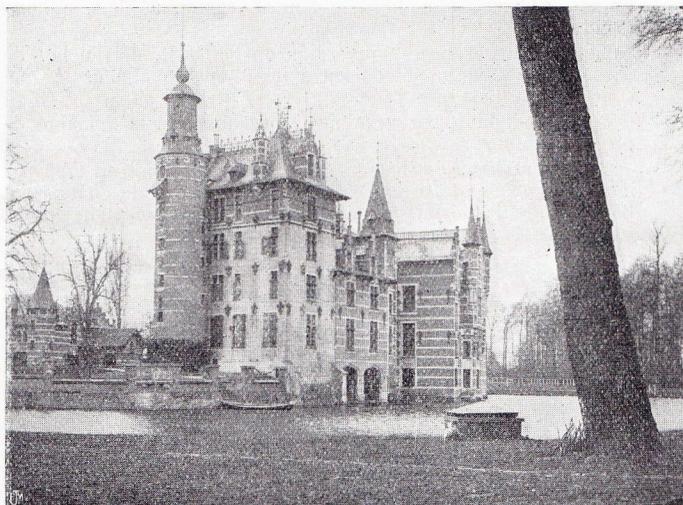
## Parcs et châteaux

Le chanoine Sanderus est le premier écrivain qui ait publié des ouvrages descriptifs, abondamment illustrés, sur différentes parties de la Belgique. On trouve dans ses ouvrages de nombreuses gravures représentant des châteaux de plaisance; et quelques-unes de ces vues se distinguent par des panaches de fumée, plus ou moins étendus, s'échappant de l'une des cheminées du manoir. On a prétendu que c'était la marque adoptée par le touriste ecclésiastique, pour indiquer qu'il avait été reçu par le châtelain et honnêtement traité...

Je doute que Sanderus eût osé marquer ainsi, délibérément, une différence entre les personnes dont il devait escompter des souscriptions pour son ouvrage. Et, si ce n'est pas une fantaisie sans portée du dessinateur des planches de l'ouvrage, on peut croire que c'est lui qui, chargé de faire les croquis nécessaires, aura marqué ainsi la reconnaissance de son estomac et de sa bourse.

Quoi qu'il en soit de cette anecdote gastronomique, il est constant que ce qui semble s'être passé au XVII<sup>e</sup> siècle reste vrai au XX<sup>e</sup>.

Il y a d'innombrables nuances dans la manière dont l'humble touriste, que nous sommes, est reçu par les patrons... ou les concierges des châteaux et des maisons de plaisance de notre temps; dont le nombre, d'ailleurs, s'est infiniment multiplié. Tout le monde n'a pas le temps de combiner beaucoup à l'avance l'itinéraire de ses



Humbeek. — Le château.

promenades et de « solliciter une invitation », pour ne pas « essayer un refus ».

Aussi le plus sûr — pour la sauvegarde de l'intégrité de notre amour-propre — est de se contenter, en général, de regarder, de nos châteaux et de nos parcs, ce que tout le monde peut en voir et ce que leurs possesseurs, au surplus, sont fiers de montrer.

J'entends leur aspect extérieur, leur style, leur architecture et l'arrangement, la disposition du bâtiment dans le décor du parc. Cela est dans le domaine public.

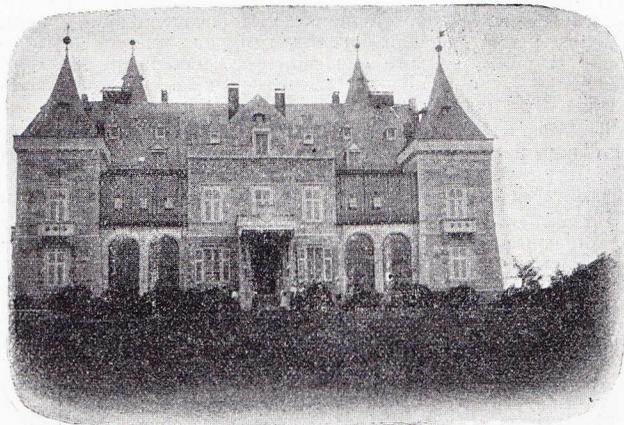
Le reste, l'intérieur : les secrets des œuvres de décoration ou d'art, les richesses de l'ameublement ou des collections, les pierres précieuses ou les chiffons des archives sont choses du domaine privé et que l'on ne tient pas toujours à voir quand il faut importuner leurs possesseurs ou graisser la patte de leurs cerbères.

Je tiens, au surplus, que l'infinie variété des châteaux et maisons de plaisance, leur présence dans toutes les parties du pays où nous portons nos pérégrinations, constituent un aliment suffisant à notre besoin de voir, et d'observer, et d'apprendre, et qu'il est superflu, la plupart du temps, de demander à voir l'intérieur.

On a, au cours de ces dernières années, construit trop de chalets dans le mode suisse ou de cottages dans le mode anglais pour que je n'éleve pas, ici, un petit mot de protestation et de réclamation.

Cela est, trop souvent, *trop* joli; et cela évoque les petites maisons bariolées que l'on trouve dans les boîtes à jouets de fabrication nurembergeoise. Au fond, cela est un peu prétentieux et cela est, à tout le moins, antinational.

Comme si nous n'avions pas de superbes modèles d'architecture rurale que nous ont légués les siècles passés et comme si nous ne pouvions pas les accommoder à la fois à l'endroit que nous avons choisi pour y établir notre manoir et... à la consistance de notre bourse!



Ciergnon. — Le château.

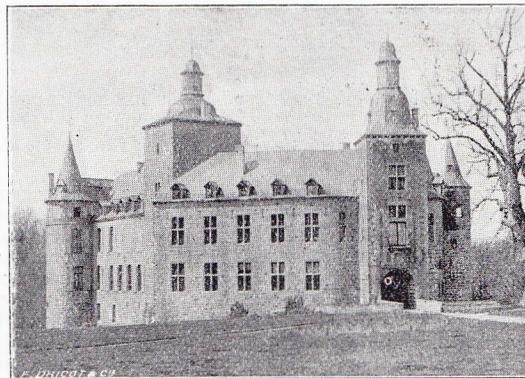
Je délaisse donc tout ce que nos contemporains ont construit dans ce genre; et je dois dire que j'aime encore mieux la petite maison rectangulaire, toute blanche et toute simple, qui date du milieu ou du commencement du XIX<sup>e</sup> siècle, parce qu'elle n'a pas de prétention, précisément, à se faire remarquer, et que son possesseur se contente de « cultiver son jardin » sans viser au « tape à l'œil ».

La mode ou la possibilité des petites villas ne date que du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Et c'est l'accroissement universel du bien-être qui a provoqué chez les citadins de moyenne envergure un goût de villégiature dont ils ne sont pas toujours capables de comprendre l'utilité au point de vue de la santé. « Il faut bien faire comme les uns tels ou les uns tels! » Voilà la raison initiale de l'édification de la plupart des cottages qui pullulent autour des villes. La cure d'air ou le repos de la vie simple est le moindre des soucis de leurs habitants. Le jardinage proprement dit est fait par des salariés, et le temps se passe, le plus souvent, en visites réciproques ou en réceptions équivalant à des « inspections ».

Ce sont les châteaux et les manoirs des grands seigneurs ou des barons de l'industrie et de la finance, plus clairsemés et situés à l'écart des villes, qui constituent l'élément le plus important pour l'agrément de nos expéditions touristiques.

Il y a plaisir à rencontrer, le long des chemins, des massifs d'arbres dont l'arrangement et la clôture annoncent un parc et la vue prochaine d'un château.

C'est la bonne alternance des charmes de la campagne dans



Masy. — Château du comte de Beaufort.

nos contrées. Quand on a joui du spectacle des grandes envolées sur les plaines ou les monts, puis du détail des villages et des fermes, les châteaux et leurs parcs achèvent le trio. Ils me paraissent même indispensables pour que le plaisir soit complet, parce que varié.

Les « points de vue » que les constructeurs et les dessinateurs des parcs ont aménagés à l'intention des habitants du château sont aussi des points de vue pour les promeneurs du dehors. Et ceux-ci éprouvent des jouissances esthétiques en faisant la comparaison de l'harmonie du style du château avec le décor des arbres, des pelouses, des étangs, des rochers.

C'est vers la fin du xv<sup>e</sup> siècle, quand la domination du pouvoir central des princes bourguignons se fut affirmée définitivement, que nos seigneurs féodaux durent se résigner à une vie plus tranquille et plus... soumise que celle que leurs ancêtres avaient menée dans leurs châteaux forts, hissés sur des rocs ou protégés par des enceintes de murailles et de fossés.

Ils transformèrent alors leurs résidences en lieux d'agrément et, d'autre part, les pavillons qui existaient déjà et qui n'avaient été, jusque-là, considérés que comme un lieu de repos entre les chasses, ces pavillons furent agrandis, pour devenir des habitations.

On voit, en Flandre comme en Wallonie, de ces châteaux forts qui ont conservé la silhouette de leur allure militaire d'antan. Il a suffi à leurs maîtres de percer des fenêtres là où il n'y avait que des fentes pour les arquebuses, et des trous plus grands pour les bombardes. Les tourelles en poivrière, aux angles du château, ont



Ganshoren. — Château du comte de Villegas.

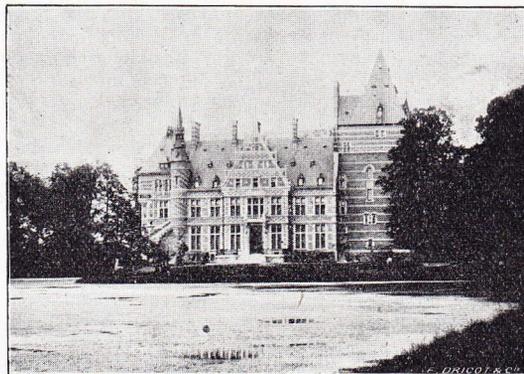
à peine été transformées, mais les donjons ont pris une allure toute pacifique.

Tels les châteaux de Laerne en Flandre, de Crupet et de Celles en Wallonie.

Mais ayez garde, cependant, de vous laisser tromper par les apparences ; car on a fait, en ce genre, beaucoup de vieux neuf. Et nombreux sont les châtelains qui, acheteurs d'un domaine où il y avait eu une forteresse, ont dépensé leurs écus pour essayer de refaire ce que les assauts du temps et des hommes avaient détruit. Ces reconstitutions valent ce que valent leurs architectes et les exigences de leurs propriétaires, qui, malgré tout, ont voulu plus de confort que n'en exigeaient leurs prédécesseurs des xiii<sup>e</sup> et xiv<sup>e</sup> siècles. Ce sont donc des choses hybrides qui ne trompent que les ignorants et causent un certain malaise à ceux qui ont quelque connaissance de l'archéologie.

Les rois francs, et les ducs et les comtes qui leur avaient succédé, avaient des résidences dans toutes les parties de leurs principautés. Mais, tout au moins depuis la féodalité, les nécessités de la défense contre les empiétements des vassaux et la turbulence des villes avaient fait aménager toutes ces résidences en forteresses, qui subirent de nombreux sièges et dont la destruction fut fréquente.

Aussi, depuis les ducs de Bourgogne — trop occupés à leurs guerres — jusqu'aux souverains espagnols et autrichiens, qui ne faisaient ici que de courts passages et recevaient alors l'hospitalité chez les fonctionnaires qui les représentaient, n'y eut-il pas, en Belgique, de ces nombreux et magnifiques châteaux royaux comme



Wespelaar. — Château Willems.

François I<sup>er</sup> en construisit en France, pour lui et sa famille, à Fontainebleau, à Chambord, à Saint-Germain, à Blois, ailleurs encore.

Les châteaux et parcs souverains de Boitsfort, de Binche, de Mariemont ont laissé peu de souvenirs et ont été aliénés dès que l'occasion s'en est présentée.

Aussi a-t-il fallu, au xix<sup>e</sup> siècle, reconstituer le domaine de plaisance de nos rois.

On a dû racheter le château de Laeken, construit en 1782 par les gouverneurs généraux des Pays-Bas, et, avec le château de Bouchout, le Palais d'Ostende, les châteaux de Ciergnon et des



Remouchamps. — Château de Montjardin.

Amerois, tous construits ou aménagés depuis 1830, je pense avoir indiqué toutes les résidences estivales actuelles de la famille royale.

En fait, chez nous, ce sont les princes subalternes, les chefs des grandes familles, les d'Arenberg, les Chimay, les Ligne, les

Mérode, les Croy, qui ont construit les premiers châteaux de plaisance et ce sont eux qui ont, les premiers, songé à aménager, dans leurs forêts domaniales, des allées et des promenades autres que celles qui étaient indispensables pour la chasse.

Ce fut, à l'imitation de François I<sup>er</sup>, la besogne accomplie au XVI<sup>e</sup> et au XVII<sup>e</sup> siècles, pendant les répits des guerres et des troubles de religion. Guichardin, en 1566, cite le « jardin merveilleusement beau de Chimay ».

Le parc du château d'Héverlé est de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle. On avait mis à la mode les jardins où tout était artificiel et arrangé;



Dilbeek. — Le château de Viron.

et Sanderus, qui vint au moment où la plupart des châteaux nouveau genre venaient d'être achevés, nous montre, dans ses vues, comment on s'engouait pour les parterres bas en arabesques et en labyrinthe.

L'architecture des beaux châteaux de ce temps s'inspire de la Renaissance française. Mais je ne connais aucune de ces résidences princières qui ait l'envergure ou l'allure des merveilles de la Loire, en France. Oydonck, à Bachte-Maria-Lerne, est une de ces reconstitutions.

Dans les styles de Louis XV et Louis XVI, nous avons les châteaux de Poucques, de Bousval et de Rœulx, par exemple. Ensuite viennent les châteaux du style renouvelé des classiques, du style Empire, comme on est convenu de l'appeler, bien que la réutilisation des colonnes grecques et romaines ait pris naissance bien avant la Révolution française, comme en témoigne le château de Laeken.

Les idées en matière d'arrangement des parcs avaient, entre-temps, subi aussi des modifications radicales, par l'influence du



Steenockerzeel. — Château de Ham.

fameux Le Nôtre. Cet homme heureux eut le monopole de l'aménagement de toutes les résidences princières, même chez nous. Les parcs de Belœil et d'Enghien furent son œuvre et on l'imita bientôt de tous côtés.

Il eut le mérite de faire concourir les beautés naturelles des massifs d'arbres et des pièces d'eau aux charmes des plates-bandes et des pelouses artificielles. Il abusa peut-être encore des choses « arrangées », des statues et des fontaines. Mais il n'en a pas moins fait ou fait faire des ensembles pleins d'agrément et de grande allure.

Il y a en Flandre des spécimens de ce style, tout comme en pays wallon, et le parc du château de Leeuwergem, près Sottegem, est, lui aussi, un petit Versailles.

Après le style Empire, on peut dire qu'il n'y a plus eu de style pour nos châteaux. Cependant, ce ne sont pas les tentatives de « renaissance » qui ont manqué. En réalité, on peut reconnaître que les



Haren. — Château d'Alcantara.

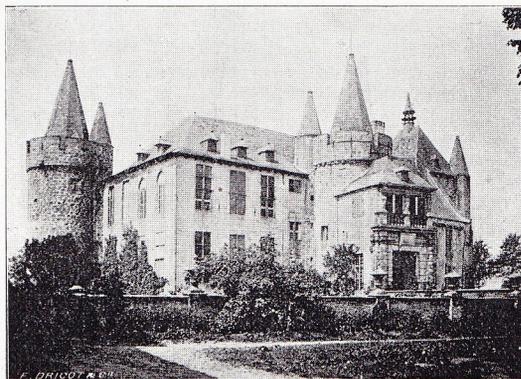
châtelains du XIX<sup>e</sup> siècle ont pris un certain goût, d'abord pour le « gothique », puis pour la Renaissance flamande. Et comme ils voulaient faire grand, que leurs architectes avaient carte blanche, il en est résulté des châteaux où l'appareil des pierres et de la brique est toujours visible et où les clochetons de toute nature et de toutes formes abondent.

Cela n'est pas trop mal, en vérité, quand il y a de beaux arbres de chaque côté, de larges étangs et des pelouses devant.

Dans l'éloignement, tout cela ensemble forme un tableau cossu, qui plait à l'œil par les jeux de la verdure et de la lumière.

Aussi finirai-je sur cette impression, que je ne revendique d'ailleurs pas comme personnelle, que, de tous les châteaux de la Belgique, les plus pittoresques à voir sont ceux où la nature a la plus grande part dans le décor.

Et il faut aller pour cela dans les pays à rochers; il faut chercher les châteaux assis aux bords supérieurs des vallées, au sommet des falaises. Je cite le château de Montjardin, à Remouchamps, sur



Rixensart. — Le château.

l'Amblève; le château de Modave, sur le Hoyoux, et le château de Walzin, sur la Lesse.

On ne sait vraiment ce qu'il faut admirer le plus : du paysage formé par la rivière avec ses arbres et ses rochers, ou de l'audace des constructeurs, qui semblent avoir continué la muraille des rochers en les rendant habitables. Les fenêtres et les clochetons du manoir seigneurial, par leur légèreté et leur maniérisme, forment un contraste absolu avec l'opacité, les brisures sauvages des roches. Et il naît de ce contraste l'impression spéciale de beauté qui résulte toujours de la combinaison heureuse des œuvres de l'homme avec celles de la nature.

MAURICE HEINS.



# TOURING CLUB DE BELGIQUE

Cotisation annuelle de sociétaire :

3 francs

*Les dames sont admises*

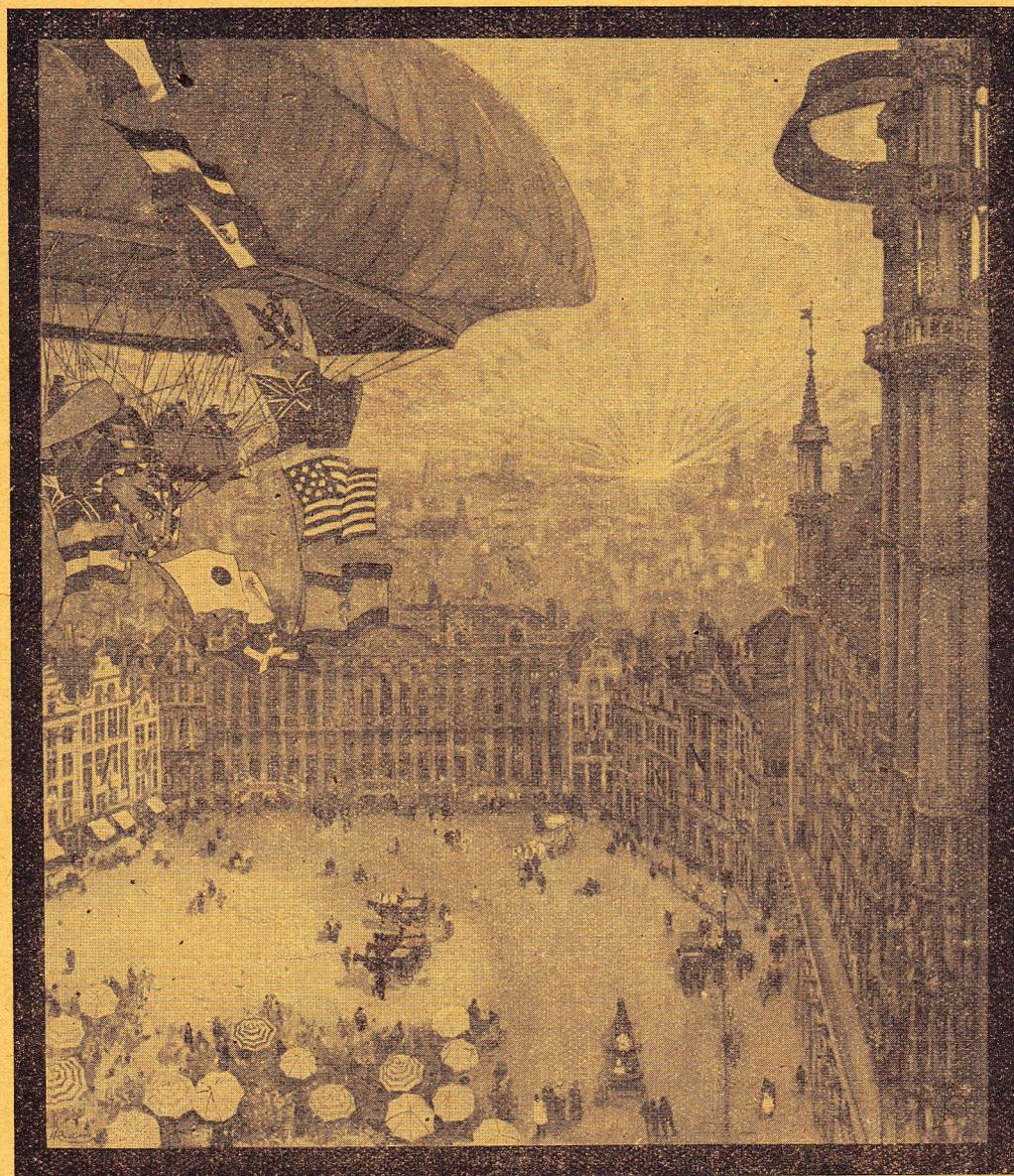


SOCIÉTÉ ROYALE

Envoi gratuit de l'Annuaire, du Manuel du touriste, du Manuel de conversation, du Catalogue de la bibliothèque et, deux fois par mois, du Bulletin officiel illustré.

ABONNEMENTS A L'EXPOSITION :

POUR LES MEMBRES DU TOURING CLUB, 15 FRANCS AU LIEU DE 20 FRANCS



ABONNEMENTS A L'EXPOSITION :

POUR LES MEMBRES DU TOURING CLUB, 15 FRANCS AU LIEU DE 20 FRANCS

## Exposition Universelle

Avril-novembre 1910

## = et Internationale de Bruxelles